|  |  |
| --- | --- |
|  | Programme d’aide financière à l’investissement  |
|  |
|  | Demande d’admissibilité à l’égard de projets d’investissement |

|  |
| --- |
| Avis au demandeur  |
| Les renseignements que vous fournissez à l’aide de ce formulaire sont recueillis par le ministère des Finances (MFQ) et servent à vérifier l’admissibilité de vos projets d’investissement au Programme d’aide financière à l’investissement. À cette fin, la production des renseignements demandés est obligatoire et le défaut de produire ces renseignements peut entraîner le rejet de votre demande. Ces renseignements sont traités de manière confidentielle, et les communications seront effectuées conformément à la Loi sur l’accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Les renseignements fournis peuvent également être utilisés par le MFQ aux fins de recherche, d’évaluation, d’étude, d’enquête, de production de statistiques ou de prévision de coûts.Le consommateur d’électricité desservi par les réseaux autonomes ou le groupe, comme défini dans le programme, qui fait une demande d’admissibilité à l’égard de projets d’investissement doit aviser le MFQ par écrit de tout changement important quant aux renseignements fournis, dans les meilleurs délais. |

|  |
| --- |
| 1. Renseignements généraux sur le demandeur
 |
| Cette section doit contenir des renseignements sur le consommateur d’électricité desservi par les réseaux autonomes ou sur le groupe, comme défini dans le programme. Dans le cas d’un groupe, la demande doit comprendre des renseignements généraux sur chaque établissement ayant un abonnement annuel dont la puissance disponible est d’au moins 5 000 kilovoltampères et sur chaque établissement qui réalisera des investissements.  |
| **Établissement 1**  |
| Nom de la société | Numéro d’entreprise du Québec (NEQ) | Établissement dont la puissance disponible est d’au moins 5 000 kilovoltampères | Projet d’investissement dans cet établissement |
|       |       |[ ] [ ]
| Adresse  |
|       |
| Ville | Province | Pays | Code postal | Site Web |
|       |       |       |       |       |

|  |
| --- |
| **Établissement 2**  |
| Nom de la société | Numéro d’entreprise du Québec (NEQ) | Établissement dont la puissance disponible est d’au moins 5 000 kilovoltampères | Projet d’investissement dans cet établissement |
|       |       |[ ] [ ]
| Adresse  |
|       |
| Ville | Province | Pays | Code postal | Site Web |
|       |       |       |       |       |
| **Établissement 3**  |
| Nom de la société | Numéro d’entreprise du Québec (NEQ) | Établissement dont la puissance disponible est d’au moins 5 000 kilovoltampères | Projet d’investissement dans cet établissement  |
|       |       |[ ] [ ]
| Adresse  |
|       |
| Ville | Province | Pays | Code postal | Site Web |
|       |       |       |       |       |
| **Établissement 4**  |
| Nom de la société | Numéro d’entreprise du Québec (NEQ) | Établissement dont la puissance disponible est d’au moins 5 000 kilovoltampères | Projet d’investissement dans cet établissement |
|       |       |[ ] [ ]
| Adresse  |
|       |
| Ville | Province | Pays | Code postal | Site Web |
|       |       |       |       |       |

|  |
| --- |
| 1. Représentant autorisé du demandeur[[1]](#footnote-1)
 |
|  |  |  |
| Monsieur |  |[ ]   | Prénom | Nom |
|  |  |  |  |       |       |
| Madame |  |[ ]   |  |  |
|  |  |  |
| Titre |
|       |
| Téléphone | Télécopieur | Courriel |
| (     )     -      | (     )     -      |       |
| Poste : |       |  |  |
| Adresse : |
|       |

|  |
| --- |
| 1. Admissibilité des projets d’investissement
 |
| Une demande d’admissibilité peut contenir plusieurs projets qui, combinés, permettront d’atteindre le seuil minimal d’investissement. L’analyse des renseignements fournis dans cette section permettra aux autorités du MFQ de statuer sur l’admissibilité des projets d’investissement. À cette fin, pour chacun des projets de votre demande, vous devez suivre rigoureusement les trois étapes suivantes : |
| **Étape 1 : Description des projets d’investissement** |
| **Étape 2 : Description de la nature des investissements** |
| **Étape 3 : Présentation de l’échéancier** |
| Vous trouverez ci-après les consignes relatives à chacune de ces étapes.Par ailleurs, le représentant autorisé du demandeur doit s’assurer de joindre à la demande tous les documents requis et de remplir la fiche de contrôle se trouvant à la section 6. |

|  |
| --- |
| **ÉTAPE 1 : Description des projets d’investissement**  |
| • Pour chacun des projets, fournissez les documents nécessaires (plan d’affaires, présentation, etc.) qui permettront de répondre aux demandes suivantes. |
| **A)** Démontrez la faisabilité technique et financière des projets.  |
| **B)** Présentez une prévision de la consommation d’électricité de vos établissements ayant un abonnement annuel dont la puissance disponible est d’au moins 5 000 kilovoltampères sur quatre ans et les factures de ces établissements pour les douze mois précédant la demande. |
| **Selon le ou les objectifs visés par le projet, présentez ou démontrez la façon dont le projet répond à ce ou ces objectifs (le lien entre l’objectif et le projet doit être clairement expliqué) :**  |
| **C)** Présentez la conversion des processus de production réalisée dans le cadre du projet pour adapter des produits existants aux demandes du marché, le cas échéant. |
| **D)** Démontrez l’amélioration de la productivité ou de l’efficacité énergétique du projet, le cas échéant. |
| **E)** Présentez une prévision de la production et de la valeur de production sur quatre ans. S’il s’agit de l’accroissement ou de la modernisation de la production d’une entreprise, veuillez présenter les prévisions d’accroissement de la production. |

|  |
| --- |
| **ÉTAPE 2 : Description de la nature des investissements** |
| • Pour chacun des projets, transmettez un document qui présente les différentes phases de la mise en œuvre du projet ou les différentes composantes du projet présenté. Pour chaque phase ou composante du projet, fournissez : |
|  **une description des travaux à effectuer** |
|  **une description de la nature des investissements à réaliser** |
|  **une estimation du coût des investissements** |
| Notez qu’il est important d’indiquer si le coût des investissements contient un fond de contingence ou des montants non capitalisables.Conseil : Revalidez l’addition des montants, car tout écart nécessitera des explications. |

|  |  |
| --- | --- |
| **ÉTAPE 3 : Présentation de l’échéancier** |   |
|  • Pour chacun des projets, indiquez les dates (réelles ou prévues) de la réalisation des étapes relatives au projet d’investissement |
|  **Décision du conseil d’administration ou des associés d’autoriser les projets d’investissement (année, mois, jour)** |
|
|  **Début des investissements (année, mois, jour)** |
|
|  **Fin des investissements (année, mois, jour)** |
|  Notez qu’il est obligatoire de fournir ces dates pour chacun des projets pour que nous puissions en évaluer l’admissibilité au programme. |
|

|  |
| --- |
| 1. Retombées économiques de la demande
 |
| Pour des fins d’analyse, des informations sur les retombées économiques des projets présentés sont demandées. Veuillez prendre note que la délivrance d’une attestation d’admissibilité ne reposera pas sur des conditions associables aux retombées économiques d’une demande. Pour chacun des projets, si cela est applicable, présentez :  |
| **A)** l’accroissement du chiffre d’affaires; |
| **B)** l’accroissement de la masse salariale (sans les avantages sociaux et les charges patronales); |
| **C)** l’accroissement du nombre d’emplois directs. |

|  |
| --- |
| 1. Bonification pour la réduction de l’intensité des émissions de gaz à effet de serre
 |
| Si vous souhaitez faire une demande pour cette bonification, veuillez cocher la case suivante. |[ ]
| **Formulaire à remplir** |
| Pour l’analyse d’une demande, le formulaire concernant la bonification pour la réduction de l’intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES) doit être rempli. Ce formulaire est accessible au lien hypertexte ci-dessous ou directement sur le site Internet du ministère des Finances. |
| **Lien :** [**Formulaire concernant la bonification pour la réduction de l’intensité des émissions de GES**](file:///%5C%5Cmfq03%5Cdata03%5CDOCUMENT%5CPefbif%5CPefse%5CDgsepe%5CSoci%C3%A9t%C3%A9s%20d%27%C3%89tat%5CHydro-Quebec%5CProgramme_Tarif_L%5CCommunications%5CPage_Web%5C6_decembre_2023_Fin%5CFrancais%5CRA%5CFormulaire_GES_RA.pdf) |

|  |
| --- |
| 1. Fiche de contrôle : documents devant être transmis au MFQ
 |
|  | **Documents à poster ou à envoyer par courriel à l’adresse suivante :**Direction des entreprises du gouvernementMinistère des Finances390, boulevard Charest Est, 6e étageQuébec (Québec) G1K 3H4Tél. : 418 643-5704Courriel : rabaiselectricite@finances.gouv.qc.ca**Veuillez cocher les cases correspondant aux documents transmis.**Pour éviter tout retard dans le traitement de votre demande, veuillez vous assurer que cette fiche est dûment remplie. | **Section réservéeau MFQ** |  |
|  | [ ]  Formulaire de demande d’admissibilité dûment rempli et signé.[ ]  Une preuve que le représentant est autorisé à présenter la demande, conformément aux statuts, au règlement intérieur ou à un acte de même nature de la société.[ ]  Une preuve que le projet a été autorisé conformément aux statuts, au règlement intérieur ou à un autre acte de même nature de la société.[ ]  Factures d’électricité de chacun des établissements du groupe ayant un abonnement annuel dont la puissance disponible est d’au moins 5 000 kilovoltampères pour les douze mois précédant la demande et prévisions de ces factures d’électricité pour les quatre prochaines années.[ ]  Formulaire concernant la bonification pour la réduction de l’intensité des émissions de gaz à effet de serre, le cas échéant.  |  |  |
| S’il vous est impossible de nous transmettre tous ces documents en même temps que la demande, veuillez nous en indiquer la raison ainsi que la date à laquelle vous prévoyez nous les faire parvenir. |
|  |       |  |
| 1. Signature du représentant autorisé
 |
|  | Je, soussigné, certifie que tous les renseignements fournis à l’appui de la présente demande d’admissibilité au Programme d’aide financière à l’investissement sont exacts et complets. Je consens à ce qu’Hydro-Québec transmette les documents concernant les établissements ayant un abonnement annuel dont la puissance disponible est d’au moins 5 000 kilovoltampères nécessaires à l’administration du programme. Par ailleurs, je consens à ce que le MFQ transmette les renseignements fournis dans cette demande au personnel autorisé du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, qui administre le programme conjointement avec le MFQ. De plus, dans le cas d’une demande comprenant une bonification pour réduction de l’intensité des émissions de gaz à effet de serre (section 5), je consens à ce que le MFQ transmette les renseignements fournis dans cette demande au personnel autorisé du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.Sur demande, je fournirai au MFQ tout renseignement portant sur la présente demande d’admissibilité ou sur toute question relative à la réalisation des projets d’investissement.Je comprends également que le ministre peut révoquer ou modifier toute attestation d’admissibilité délivrée à l’égard de projets d’investissement lorsque des renseignements ou des documents portés à sa connaissance le justifient.Finalement, je m’engage à aviser le MFQ par écrit de tout changement important qui pourrait survenir quant aux renseignements fournis, dans les meilleurs délais[[2]](#footnote-2). |
|  |  |  |  |
|  | Signature du représentant autorisé du demandeur | Date |  |
|  |  |  |  |
|  | Nom en caractères d’imprimerie | Titre |  |

1. Une preuve que le représentant est autorisé à présenter la demande, conformément aux statuts, au règlement intérieur ou à un acte de même nature de la société, doit être jointe à la demande d’admissibilité. [↑](#footnote-ref-1)
2. Le représentant autorisé du demandeur est tenu d’informer le MFQ de tout changement significatif survenu dans les affaires relatives aux projets d’investissement, notamment : changement d’adresse, restructuration, cession, ajout ou perte d’activités ou de personnel, etc. [↑](#footnote-ref-2)